

CHAMONIX - ZERMATT
Randonnée en liberté
12 jours / 11 nuits
Avec ou sans portage des bagages



Un circuit prestigieux entre deux sommets de légendes, le Mont Blanc et le Cervin. Cette version verte et douce de la haute route glaciaire, de Chamonix à Zermatt, conduit de forêts en alpages, sur des cols perchés entre des vallées typiques et authentiques... Par des belvédères somptueux, une approche sereine des sites incontournables des Alpes.

PROGRAMME

Jour 01 : Chamonix - Lacs des Chéserys - Lac Blanc - Argentière

Rendez-vous au village des Praz pour prendre le téléphérique qui vous amène directement à la Flégère d'où vous attaquez la randonnée par une montée progressive jusqu'aux balcons sur le Mont-Blanc. Point de vue unique sur la vallée, les glaciers et les sommets de légende.

Aux célèbres lacs des Chéserys comme au lac Blanc (2352 m), prenez le temps de contempler les géants des Alpes.

Redescente assez raide, mais bien balisée et sans difficultés jusqu'à Argentière.

Hébergement : refuge. Repas inclus : soir. Repas libres : matin, midi.

Dénivelée : + 400 m à + 550 m ; - 1000 à 1300 m

Horaire : 5h30 de marche environ

Jour 02 : Argentière - Col de la Balme - Trient

Depuis Argentière (1244 m), transfert en navette locale pour le hameau de Tré-le-Champ. Puis, vous cheminez jusqu'à l'aiguillette des Posettes (2201 m) pour une belle variante de montée par les crêtes des Frettes pour rejoindre la frontière française au col de Balme (2191 m). Autre panorama sur le sommet et la vallée de Chamonix, l'un des plus beaux sur le sommet du Mont-Blanc, la mer de Glace et le glacier d'Argentière ! Passage en Suisse et descente au village de Trient.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1000 m ; - 1200 m

Horaire : 6h30 de marche environ

Jour 03 : Trient - Champex

Aujourd'hui, deux itinéraires au choix : soit la fenêtre d'Arpette (2665 m), un col étroit et engagé qui vous ouvrira un panorama impressionnant sur les séracs des glaciers du Trient et des Grands, soit, en cas de mauvaise météorologie, en début de saison lorsqu'il reste de la neige, ou si vous êtes un peu fatigués, une incursion dans les magnifiques alpages suisses de Bovine (2050 m). Vous rejoignez le village de Champex et son superbe lac en fin de journée.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1000 m ; - 1400 m

Horaire : 5h30 à 8h00 de marche environ

Jour 04 : Champex - Col de Mille - Cabane Brunet

Transfert en navette privée pour rejoindre le départ de la randonnée à Commeire au-dessus d'Orsière. Montée jusqu'au col de Mille (2 471 m) au pied du Mont Brulé. Admirez la vue sur la station de ski suisse de renommée mondiale, Verbier. Descendez ensuite tranquillement dans le Val de Bagnes en longeant le flanc de la montagne jusqu'à la cabane Brunet.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1450 m ; - 600 m

Horaire : 6h00 de marche environ

Jour 05 : Cabane de Brunet - Fionnay - Col de la Louvie

Une fois n'est pas coutume, votre journée commence par une randonnée en descente. Lorsque vous atteignez le fond du Val de Bagnes, parcourez 2 km en direction de l'extrémité supérieure de la vallée et traversez plusieurs hameaux jusqu'à ce que vous atteigniez Fionnay. De là, remontez les pentes orientées à l'ouest au-dessus du village en suivant un sentier qui vous mènera par un chemin raide, direct et bien sûr pittoresque à la cabane de Louvie (2 230 m), située au bord d'un magnifique lac du même nom.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1100 m ; - 985 m Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 06 : Cabane de Louvie - Cabane de Prafleuri

Vous découvrez un itinéraire peu fréquenté au coeur d'un paysage minéral. Tout près des glaciers de Rosablanche (3336 m), vous enchaînez les cols de Louvie (2921 m) et de Prafleuri (2987 m). La célèbre route entre les deux capitales des Alpes, Chamonix et Zermatt, tient ses promesses. Descente à la cabane de Prafleuri (2624 m).

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 950 m ; - 550 m Horaire : 6h00 de marche environ

Jour 07 : Cabane de Prafleuri - Col de Riedmatten - Arolla

Départ matinal pour la première montée jusqu'au col des Roux (2804 m). Vous randonnez sur un sentier en balcon au-dessus du lac des Dix pour atteindre le pied de la deuxième ascension du jour, le col de Riedmatten (2919 m). Celui-ci vous permet de basculer vers Arolla (2067 m), village pittoresque aux chalets fleuris, situé aux confins du magnifique val d'Hérens.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 750 m ; - 1350 m Horaire : 7h00 de marche environ

Jour 08 : Arolla - Col de Torrent - Zinal

Transfert en navette vers Les Haudères puis le hameau de la Villaz. Depuis le centre du village (La Sage - 1730 m), montée à travers les alpages fleuris jusqu'au col de Torrent (2918 m), passage près du lac des Autannes et arrivée au lac de Moiry (2250 m). Passage par la corne de Sorebois en option, ou transfert en navette depuis le barrage pour rejoindre Zinal (1675 m).

Hébergement : auberge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Transfert : entre 1 h 15 et 2 h 00.

Dénivelée : + 1200 m ; - 700 m Horaire : 5h30 de marche environ

Jour 09 : Zinal – Col de Forcletta - Gruben

Vous quittez le val d'Anniviers en direction des crêtes et du col de la Forcletta (2894 m). De ce point de vue privilégié, on domine les alpages de Turtmantal, la vallée de Gruben (1822 m), en aval des glaciers du Tourtemagne et du Brunesshorn, sommets de plus de 4 000 mètres.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1200 m ; - 1050 m Horaire : 7h30 de marche environ

Jour 10 : Gruben - Col d'Austbord - St Niklaus

Départ en direction des chalets perchés de Grüobu. Le col d'Augstbord (2894 m), facile et haut perché, est le dernier passage en altitude. Plus bas, vous prenez le téléphérique de Jungu à St. Niklaus.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1150 m ; - 900 m Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 11 : St Niklaus - Europahütte

Vous passerez les deux derniers jours de votre voyage dans la même vallée, surplombée par plusieurs des plus hauts sommets de Suisse, alors que vous vous dirigez vers Zermatt. Commencez la journée de randonnée à Herbruggen (1 250 m). Le sentier monte en pente raide sous quelques-uns des légendaires sommets de 4000 mètres de la région. L'ascension de 1300 mètres vous mènera à l'Europaweg (ou "sentier de l'Europe"). Une fois sur ce sentier, vous traversez sous les hauts sommets, en contournant vers le sud jusqu'à l'Europahütte (2 264 m), le dernier hébergement rustique de votre voyage.

Hébergement : refuge. Repas inclus : matin, soir. Repas libre : midi.

Dénivelée : + 1350 m ; - 350 m Horaire : 6h00 de marche environ

Jour 12 : Europahütte - Zermatt

Lors de la dernière randonnée vers Zermatt, passez la journée à marcher le long de l'Europaweg, avec le Cervin comme compagnon constant. Commencez votre randonnée en traversant la plus longue passerelle suspendue du monde (494 m). Une fois la passerelle franchie, le sentier se poursuit par une série de courtes montées et descentes le long du flanc de la montagne. À la jonction du sentier, juste au-dessus de Täsch, vous avez la possibilité de descendre au village et de prendre le train pour Zermatt. Sinon, si vous êtes motivé pour continuer à pied jusqu'à votre destination finale, restez sur l'Euroweg en passant par Täschalp puis Tuftra.

Repas inclus : matin

Dénivelée : + 1050 m ; - 1850 m Horaire : 6h00 de marche environ

***NB :** les temps de marche sont donnés à titre indicatif.*

Option « ascension du Breithorn 4164 m »

Ceux qui le souhaitent pourront finir le séjour par l'ascension de l'un des "4000" faciles des Alpes, le Breithorn (4164 m). Départ matinal le J 7 pour rejoindre, en remontées mécaniques, le guide italien au sommet du Klein Matterhorn (3883 m). Retour et descente par le téléphérique du Klein Matterhorn avant de rejoindre Zermatt.

Environ 3 h d'ascension depuis la gare du téléphérique du Klein Matterhorn.

1 personne	540 € par personne
2 personnes	270 € par personne
3 personnes	190 € par personne
4 personnes	160 € par personne
5 personnes	140 € par personne

Le prix comprend le prêt d'une paire de crampons et d'un baudrier

LES POINTS FORTS

Un itinéraire incontournable des Alpes !

Une journée à Zermatt au pied du Cervin.

L'accès facilité à Martigny ou Sion.

L'application Mon Roadbook est disponible sur ce circuit.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accès train :

L'itinéraire du Chamonix - Zermatt étant une traversée, il est pratique de se rendre au de départ du trek en transport en commun.

Ci-dessous, vous trouverez toutes les informations nécessaires (à titre indicatif) pour organiser votre déplacement pour rejoindre le point de départ de la randonnée à Chamonix.

— Aller :

Depuis Paris, train pour Saint Gervais-les-Bains/Le Fayet (environ 5h00) puis pour Chamonix (environ 45 minutes).

— Retour :

De Zermatt, train pour rejoindre Visp (environ 50 minutes de trajet). Puis train pour Lausanne (environ 1h30 de trajet) ou Genève (environ 2h30 de trajet).

Plus d'informations pour les trains sur www.sncf-connect.com ou www.sbb.ch.

NB : pour votre voyage en train, en Suisse, pensez au Swiss Transfer Ticket, qui ouvre droit à certaines réductions intéressantes (gratuité de votre trajet en Suisse ou réduction sur le TGV Lyria au départ de Paris). Informations et réservations aux gares SNCF ou sur www.swisstravelsystem.com/fr/billets/swiss-transfer-ticket-fr.html.

Accès voiture :

Se rendre à Chamonix en véhicule personne peut être long et coûteux. Pensez alors au covoiturage ! Le site de covoiturage Blablacar est très facile d'utilisation.

Temps de trajet (sans les pauses) à titre indicatif :

Paris-Chamonix : environ 6h30

Lyon-Chamonix : environ 2h30

Marseille-Chamonix : environ 5h00

Bordeaux-Chamonix : environ 8h00

Plus d'informations pour organiser votre itinéraire sur ViaMichelin.

Parking :

— Sur Saint-Gervais-les-Bains, possibilité de stationnement des véhicules personnels à la gare ferroviaire du Fayet. Durant l'été, le stationnement est toléré et gratuit dans certaines rues alentour et sur le parking de la gare.

Parking du stade au Fayet : très grand parking gratuit (200 places, parking longue durée maximum 7 jours) d'où vous pouvez rejoindre la gare à pied (700 m environ) puis prendre le train pour Chamonix : départ en moyenne toutes les 30 minutes aux heures de pointes ou toutes les heures le reste de la journée, durée d'environ 30 à 45 minutes, tarif 9 à 13€.

— Sur Chamonix : la plupart des parkings de Chamonix sont désormais payants (compter environ 20€ par jour). S'il y a de la place, vous avez la possibilité de laisser votre voiture au parking de La Flégère. Gratuit mais quelque peu excentré de Chamonix (bus ou train pour rejoindre la gare de Chamonix).

A noter :

Plus d'information sur <https://www.chamonix.com/infos-et-services/transports/parkings-tous> - Une vignette de 40 CHF est obligatoire pour circuler sur toutes les autoroutes suisses. Elle est disponible aux postes-frontières, bureaux de poste, commissariats. Il est impératif d'utiliser des pneus neige dès que le temps l'exige.

DISPERSION

Fin de séjour à Zermatt en début d'après-midi.

Nuits supplémentaires : Si vous arrivez la veille ou souhaitez prolonger votre séjour, il est impératif de réserver à l'avance votre hébergement. Nous pouvons vous réserver une ou plusieurs nuit(s) dans un hôtel partenaire.

NIVEAU

Niveau 4 sur une échelle de 5.

Marcheurs experts.

Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme au moins une fois par semaine en marchant (15 à 18 km) si possible sur un parcours avec dénivelée (350 m/h), ou en pratiquant une activité sportive développant l'endurance.

Niveau 4 : (en moyenne) marche de 6h00 par jour sur sentier et hors sentier et/ou +700 à +1 000 mètres de dénivelée environ et/ou 15 à 18 kilomètres.

Possibilité de passages en altitude.

En début de saison (jusqu'à fin Juin ou tout début Juillet selon les années), certains cols restent enneigés, rendant l'itinéraire plus difficile physiquement et/ou techniquement et nécessitant parfois des modifications d'itinéraire pour assurer la sécurité.

Nous conseillons aux personnes qui estiment leur niveau "un peu juste" de reporter leur départ à une date ultérieure en saison pour profiter plus sereinement du parcours.

HEBERGEMENT

- Nuits en dortoir en refuge sauf les J 7 et J 10 en chambre double/twin en hôtel.

- Douches possibles (parfois payantes) à toutes les étapes exceptées les J 4, J 6 et J 11.

La qualité de l'hébergement des auberges et gîtes suisses s'apparente à celle du refuge de montagne au confort parfois sommaire

NB : Certains refuges acceptent les euros. Cependant, il est conseillé de disposer de francs suisses.

Si vous arrivez la veille ou souhaitez prolonger votre séjour, nous pouvons vous réserver une nuit dans l'un de nos hôtels partenaires à Zermatt ou à Chamonix.

Les repas :

- Les repas du soir, chauds et copieux, et les repas du matin sont préparés par vos hôtes.
- Pour les repas du midi, nous vous conseillons soit de commander les pique-niques en arrivant aux hébergements (la veille pour le lendemain) soit de vous ravitailler dans les villages croisés.

TRANSFERTS INTERNES

Les transferts nécessaires ou facultatifs pendant le circuit sont à votre charge.

- J 1 : navette de Chamonix au col des Montets/Argentière. Puis téléphérique de la Flégère.
- J 2 : navette locale d'Argentière à Tré-le-Champ.
- J 4 : navette privative de Champex à Commeire, départ de la randonnée.
- J 7 : navette locale pour La Sage, centre du hameau de la Villaz. Puis navette facultative entre le lac de Moiry et Zinal.
- J 10 : téléphérique de Jungu pour rejoindre St Niklaus.
- J 11 : navette de St Niklaus à Grachen.
- J 12 : train optionnel de Tasch à Zermatt.

PORTAGE DES BAGAGES

Selon la formule choisie :

- Avec transfert des bagages, vous portez uniquement vos affaires de la journée. Vos bagages sont acheminés par nos soins jusqu'à votre hébergement du soir, sauf pour les nuits à la cabane de Brunet (J 4), cabane de Louvie (J 5) et à la cabane de Prafleuri (J 6). Vous portez vos affaires pour trois nuits en refuge ces jours-là.
- Sans transfert des bagages, vous portez l'ensemble de vos affaires de la semaine dans votre sac (veillez à son poids !).

NB : attention, le coût du transport des bagages en Suisse est très élevé.

GROUPE

A partir de 2 personnes

TOPO GUIDE

Pour ce voyage vous seront fournis les documents suivants :

- Le roadbook avec descriptif des randonnées, et carte ou croquis détaillés des itinéraires
- Deux cartes 1/50000, N°5006 Mischabel et N°5003 Grand Combin
- Les bons d'échange/vouchers nécessaires à votre circuit
- Les documents annexes

L'orientation : Vous êtes maître de votre itinéraire et vous devez savoir utiliser une carte, la boussole. Le topo fournit au départ vous donne quelques précisions. A chaque étape, vous pourrez glaner des renseignements sur l'état des sentiers ou demander directement au responsable de l'hébergement.

NOUVEAUTE : RANDONNEZ AVEC UN CARNET DE ROUTE NUMERIQUE

Pour compléter votre dossier de Randonnée nous mettons gratuitement à votre disposition un carnet de route numérique.

Il s'agit d'une application à télécharger sur votre téléphone qui vous indiquera à chaque carrefour la direction à suivre et vous apportera des informations pratiques, ainsi que des précisions sur le patrimoine naturel ou culturel.

Vous pourrez également connaître en temps réel votre position sur le parcours.

Avec la fonction vocale le téléphone peut rester dans votre poche ou dans votre sac.

Pour bénéficier de ce service il suffit de nous le préciser à la réservation.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Votre équipement

Si vous choisissez la formule avec portage, prévoir un sac de 40 à 50 litres et veillez au poids de celui-ci.

- 1 sac à dos de 30 litres environ pour porter vos affaires de la journée.
- 1 sac de voyage souple 15 kg au maximum pour vos affaires de rechange (uniquement si vous avez choisi la formule avec transfert de bagage).
- Une paire de chaussures de randonnée imperméables à tige montante.
- Un chapeau ou casquette et un bonnet.
- Des lunettes de soleil (indice 3).
- Des tee-shirts respirants.
- Une veste légère de type polaire.
- Une veste chaude.
- Une veste étanche et respirante de type Goretex.
- Une paire de gants.
- Un short.
- Un pantalon de montagne.
- Un pantalon étanche de type Goretex
- Des bâtons de marche télescopiques (fortement conseillés).
- Protections solaires (crème et stick).
- Une gourde (ou poche à eau) de 2 litres au minimum.
- Votre pharmacie individuelle, du papier toilette.
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique.
- Un drap-sac pour la nuit (uniquement nécessaire dans les refuges et certains gîtes).
- Une lampe frontale.
- Une trousse de toilette et une serviette.
- Des vêtements de rechange.
- Des chaussures de rechange.
- Compléments conseillés : une cape de pluie, des bouchons d'oreille.

Attention, le poids est l'ennemi du randonneur. Pour votre confort, votre sac quotidien ne devrait pas dépasser 6 à 8 kg.

Votre pharmacie individuelle

Celle-ci sera validée avec votre médecin en tenant compte des caractéristiques de votre circuit. Elle contiendra :

- Un antalgique.
- Un anti-inflammatoire (comprimés et gel).
- Un antibiotique à large spectre.
- Un antispasmodique, un antidiarréique, un antibiotique intestinal, un antivomitif.
- Un antitussif (en comprimés).
- Un désinfectant, des pansements (tailles variées) et double peau, des compresses stériles, de la bande adhésive, du Steri-strip, du tulle gras, une bande de contention.
- Un antiseptique.
- Un veinotonique.
- De la crème solaire et de la Biafine.

— Un collyre.

— En complément : pince à épiler, ciseaux, 2/3 épingles de nourrice, un tire-tique, une paire de gants, somnifère léger et/ou bouchons d'oreilles, vos médicaments personnels.

Voir le paragraphe "La santé", qui peut vous donner des indications sur des traitements particuliers : altitude, paludisme...

DATES ET PRIX

Dates : du 01 juillet au 20 septembre 2024 (gîte avec dortoirs)

Prix par personne AVEC transport de bagages

Prix par personne SANS transport de bagages*

Base 2 personnes	2375 €	1480 €
Base 3 personnes	2050 €	1420 €
Base 4 personnes	1890 €	1390 €
Base 5 personnes	1795 €	1375 €
Base 6 personnes	1730 €	1360 €

Option Pique-nique : Nous pouvons vous réserver, à partir du J 2, les pique-niques de midi auprès des hébergements de votre circuit (à confirmer la veille et à récupérer le matin avant le départ), sauf pour votre dernière journée à Zermatt, où vous trouverez de nombreuses épiceries et commerces pour vous ravitailler.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement tel que décrit.
- Les petits déjeuners du J 2 au J 12.
- Les dîners du J 1 au J 11.
- Le transport des bagages, si vous avez choisi cette option.
- Le transfert privé entre Champex et Commeire.
- Le roadbook (ainsi qu'une carte et les bons de réservation pour un groupe de deux à quatre personnes).
- L'assistant de voyage "Mon Roadbook" via notre application mobile.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les transferts nécessaires ou facultatifs en train, navettes locales et téléphériques.
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.
- L'assurance annulation/interruption de séjour/perte de bagages et l'assistance.
- Pour toute inscription à moins de 15 jours du départ, les frais de traitement prioritaire du dossier.
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

Dépenses à prévoir sur place :

- Les déjeuners (épicerie, supérettes ou refuges pour vos pique-niques).
- Le téléphérique de la Flégère (environ 17€ par personne) et le téléphérique de Jungu (environ 12 CHF par personne).
- Les transferts navettes locales Argentière-Tré-le-Champ (gratuite); Arolla-Les Haudères (environ 6 CHF par personne); lac de Moiry-Zinal (environ 6 CHF par personne); St Niklaus-Grachen (environ 6 CHF par personne).
- Les boissons.
- Les pourboires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le téléphone portable

Les différents réseaux sont complémentaires en montagne et il est de plus en plus rare de trouver une zone non couverte. En cas d'urgence, les secours sont joignables dans toute l'Europe via le 112. Ce numéro de téléphone unique prend en compte tous les réseaux quelque-que soit l'abonnement.

Formalités Suisses

Pour les ressortissants français, belges, luxembourgeois et suisses : carte nationale d'identité ou passeport valide, et couvrant la durée du séjour. Pour les personnes majeures de nationalité française, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, même si elles présentent une date périmée ont, sans modification du document, une validité de 15 ans. Dans ce cas, nous vous recommandons de télécharger à l'adresse suivante : <http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-suisse.pdf> la fiche d'information multilingue expliquant ces règles et de l'emporter avec vous.

Conseil : privilégiez l'utilisation d'un passeport valide à une carte d'identité portant une date de validité dépassée, même considérée comme valide. — Pour les ressortissants canadiens, veuillez consulter le site du gouvernement canadien

<http://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>

Pour les autres nationalités, veuillez-vous renseigner auprès des autorités consulaires suisses de votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Informations concernant les mineurs

Vous voyagez avec des enfants

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures (visa, passeport...) : voir ci-dessus. —

Formalités de sortie du territoire français

Pour sortir du territoire, tous les mineurs résidant habituellement en France (quelle que soit leur nationalité), s'ils ne sont pas accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale, devront présenter les trois documents suivants :

- pièce d'identité : carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination ;
- autorisation de sortie du territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa n° 15646*01 à imprimer depuis le site www.service-public.fr et à compléter) ;
- photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Carte Européenne Assurance Maladie (CEAM)

Carte européenne d'assurance maladie

Vous voyagez dans un Etat de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (UE/EEE) ou en Suisse. Avant votre départ, procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays du séjour. Nominatif et individuel, le formulaire est à demander auprès de www.ameli.fr.

Les devises

Suisse

La Suisse ne fait pas partie de la zone euro. La devise est le franc suisse (CHF). Taux de change (cours indicatif) : 1 € = 1,08 CHF - 1 CHF = 0,91 €. Les distributeurs automatiques de billets permettent de retirer de l'argent en toute facilité. Prévoir des espèces pour vos dépenses personnelles dans les zones plus isolées (boissons, par exemple).

France

La France fait partie de la zone euro. Les guichets automatiques permettent de retirer de l'argent en toute facilité. Prévoir des espèces pour vos dépenses personnelles dans les zones plus isolées (boissons en refuges de montagne, par exemple).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

La sécurité

Aucune région du monde ne peut être considérée comme totalement sûre.

Nous vous informons des risques éventuels de manière transparente, en multipliant ses sources : recherches personnelles, veille permanente des sites spécialisés, rencontres avec le Quai d'Orsay, missions "sécurité" sur le terrain, échange continu avec nos spécialistes de région, nos équipes locales, l'association de voyageurs ATT-ATR.

Il est essentiel, cependant, de rappeler que nous ne pouvons-nous substituer à votre propre décision.

En présence de risque avéré, nous nous réservons donc le droit de :

- renforcer notre encadrement (pour les circuits accompagnés) ;
- modifier l'itinéraire de nos circuits ;
- fermer un circuit ou une destination pour une période plus ou moins longue lorsque nous estimons que le niveau de risque n'est pas acceptable.

Votre sécurité et votre plaisir sont notre priorité.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex